

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 AVRIL 2012**

Délibération
n° 2012.04. 46.B

Travaux de
canalisations et
d'ouvrages d'eau
potable et
d'assainissement :
avenant n°2

LE DIX NEUF AVRIL DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Mornac - 16600 Mornac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 avril 2012**

Secrétaire de séance : Fabienne GODICHAUD

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Jean-Pierre GRAND

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 AVRIL 2012

**DELIBERATION
N° 2012.04. 46.B**

**ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAUX
USÉES**

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**TRAVAUX DE CANALISATIONS ET D'OUVRAGES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT :
AVENANT N°2**

Par délibération n°1 B du 22 mai 2008, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour les travaux de construction ou de remplacement des canalisations d'eau potable, d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ainsi que les ouvrages annexes associés.

La commission d'appel d'offres du 30 octobre 2008 a retenu l'offre du groupement SOGEA ATLANTIQUE HYDRAULIQUE (mandataire), 230 rue des Mesniers 16710 Saint-Yrieix sur Charente/Canalisations Souterraines/SADE/Chantiers d'Aquitaine, pour un montant minimum annuel de 1 500 000 € HT et un montant maximum annuel de 6 000 000 € HT.

Par délibération n°122 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé la passation de l'avenant n°1 dont l'objet était l'ajout de prix au bordereau des prix unitaires.

Afin de pouvoir réaliser certains travaux d'eau potable, il convient d'ajouter de nouveaux prix au bordereau des prix unitaires :

DESIGNATION	Unité	P.U/HT
Fourniture et pose de tuyau fonte Ø 450 TT	ML	242,00 €
Fourniture et pose de tuyau fonte Ø 450 NATURA	ML	197,00 €
Plus value pour verrouillage de tuyau fonte Ø 450 mm	ML	36,00 €
Fourniture et mise en place Vanne à papillon Ø 450 enterré avec BAC et colonne	UNITE	4 950,00 €
Raccordement en extrémité tuyau Fonte Ø 450 mm	UNITE	1 100,00 €

Le présent avenant n'a aucune incidence financière. Le montant maximum annuel du marché reste inchangé.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 3 avril 2012,

.../...

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°2 au marché de travaux de canalisations et d'ouvrages d'eaux potable et d'assainissement confié au groupement SOGEA ATLANTIQUE HYDROLIQUE (mandataire) 230 Rue des Mesniers 16710 Saint Yrieix sur Charente/Canalisations Souterraines/SADE/Chantiers d'Aquitaine relative à l'ajout de nouveaux prix au bordereau des prix unitaires.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal et annexes assainissement et eau potable article 2315.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 avril 2012	<u>Affiché le :</u> 23 avril 2012